



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

textile et habillement

Question au Gouvernement n° 1102

Texte de la question

CRISE DE L'INDUSTRIE TEXTILE DANS LE NORD

M. le président. La parole est à M. Christian Vanneste, pour le groupe UMP.

M. Christian Vanneste. Ma question s'adresse à Mme la ministre déléguée à l'industrie et porte sur l'industrie textile.

Madame la ministre, vous êtes venue, la semaine dernière, dans le Nord, et vous avez pu constater l'état de crise profonde que traverse le bassin d'emploi Roubaix-Tourcoing-Vallée de la Lys dont l'industrie textile a été, pendant deux siècles, l'élément moteur : 2 685 emplois perdus, 800 menacés, des redressements judiciaires, des liquidations. Il est temps de prendre conscience de ce phénomène grave. Les causes en sont connues : abandon du plan Boroira, 35 heures (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des députés communistes et républicains.*), taxe professionnelle. Les effets en sont terribles : effets économiques, effets en chaîne - lorsqu'une teinturerie meurt, ce sont des filatures qui sont condamnées -, et surtout effets sociaux car la reconversion, vous le savez bien, est plus difficile dans un bassin d'emploi où l'industrie a dominé. On ne passe pas directement du secondaire au tertiaire.

Bien sûr, des mesures du CIADT sont venues récompenser nos efforts et répondre à nos demandes, mais ce n'est pas suffisant et surtout leurs effets ne seront pas assez rapides.

Aussi, madame la ministre, quelles mesures pouvez-vous prendre dans l'immédiat pour remédier à cette grave situation ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée à l'industrie.

Mme Nicole Fontaine, ministre déléguée à l'industrie. Après la question de M. Delnatte sur VEV, vous soulevez, monsieur Vanneste, la question plus générale de l'avenir des industries traditionnelles manufacturières qui ont fait l'histoire et la force de la France.

A plusieurs reprises, j'ai eu l'occasion de dire sur place que ces industries n'étaient pas en déclin inéluctable mais qu'elles devaient faire face à des défis d'adaptation pour inverser la tendance à la désindustrialisation. Je m'emploie depuis dix-huit mois à leur apporter mon concours en encourageant fortement l'innovation, par le financement de nombreux projets, labellisés par le réseau industriel pour l'innovation du textile-habillement, qui réunit, depuis deux ans, tous les acteurs concernés, et avec le plan innovation que j'ai présenté avec Claudie Haigneré et qui est en application depuis le 1er janvier dernier.

En effet, face à la concurrence des pays à faibles coûts salariaux, la réponse la plus efficace pour enrayer les délocalisations est la qualité, la créativité, la diversification des produits.

Par ailleurs, on constate que, chaque année, dans ces secteurs, des dizaines de milliers d'emplois sont détruits

par la contrefaçon devenue un véritable fléau économique. Aussi, j'ai fait de la lutte contre la contrefaçon une priorité de mon action et j'ai confié à votre collègue François d'Aubert la présidence du Comité national d'action contre ce fléau.

En juillet prochain, la *task force* (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste*) que j'ai mise en place, composée des fédérations syndicales et des entreprises, déposera ses propositions dans le même temps où la Commission européenne déposera les siennes. En effet, nos partenaires européens, sous notre impulsion, sont désormais déterminés à mettre en oeuvre une politique volontariste qui soutienne nos grands secteurs industriels, secteur par secteur. C'est une approche nouvelle, prometteuse, qui est susceptible de redonner espoir à la filière textile. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [M. Christian Vanneste](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1102

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 janvier 2004

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 22 janvier 2004